

AU CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

Rapport de la commission ad hoc chargée d'examiner le préavis no 12/2017

Collecteurs secteur "Etavez"

Demande de crédit supplémentaire

Montant du crédit: CHF 70'954.65 (hors TVA)

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Après avoir été installée par la Présidente du Conseil et le rappel des règles d'usage, la commission ad hoc s'est constituée comme suit :

- Mme Annen Devaud Ariane	Présidente – Rapporteuse
- Mme Prats Alvares Viviane	Membre
- Mme De Giogo Ofélia DE GREGORIO	Membre
- Mr Richard David	Membre
- Mr Fresquet Jean-Charles	Membre
- Mr Blanc Christophe	Membre
- Mr Chabloz Alain	Membre
- Mr Mazouni Karim	Membre

Lors de cette séance, la Commission a pu bénéficier de la présence de Monsieur Michel Odier Municipal en charge du dicastère des Travaux et Infrastructures, de Monsieur Vincent Porchet chef de Service, ainsi que de son adjoint Mr Jean-Robert Nicolas. Ces Messieurs nous ont fournis les renseignements nécessaires à la compréhension du préavis et ont répondu à toutes nos questions, ce dont nous les remercions.

Préambule:

En octobre 2015 la Municipalité demandait l'autorisation d'entreprendre des travaux de réhabilitation des collecteurs au lieu-dit "Etavez", le conseil communal octroyait un crédit de Frs. 690'000.- pour la réalisation de ceux-ci, Préavis 10/2015.

Discussion:

Au cours des explications les points suivant ont été précisés

_ Certains travaux de génie civil ont dû être effectués de manière différentes qu'initialement prévue, trois raisons principales à ces changements qui ont causés des coûts supplémentaires.

- La météo du printemps 2016 (durée du chantier) nettement défavorable, (voir graphique météo Lausanne annexé).
- Découverte de terrains de très mauvaises qualités gorgés d'eau, ce qui a nécessité le blindage des fouilles initialement prévues talutées.
- La profondeur des collecteurs et des conduites existantes beaucoup plus importante qu'imaginée lors de l'étude du projet.

La question concernant la demande du crédit supplémentaire reçue aussi tardivement soit une année après la fin des travaux est justifiée comme suit par Mr Odier. Effectivement un dépassement d'environ 10% a très vite été repéré (juin 2016), comme ce n'était pas un si grand écart, la décision d'attendre la fin des travaux et le décompte final a été choisie. Cette démarche permettait de laisser un délai plus long, soit au printemps 2017 pour l'obtention signée des modifications de servitudes sur les collecteurs, ceci évitant de rencontrer des futurs ennuis sur le réseau de tuyauterie public.

La commission remarque que ce dépassement est un fait rarissime puisque dans la plupart des budgets octroyés, le montant imparti aux divers et imprévus couvrent habituellement ces surcoûts.

Le changement des collecteurs identifiés comme défectueux se fera au fur et à mesure des chantiers prévus ou en cours, afin d'optimiser au mieux les dépenses.

Tous ces travaux sont obligatoires et rentrent dans le cadre du plan PGEE, (plan général d'évacuation des eaux) voté par le Conseil Communal.

Une question reste néanmoins en suspens "pourquoi une convocation pour une commission ad hoc, puisque selon le règlement c'est la COFIN qui est en charges des finances?"

La commission au vu de ses discussions et des réponses apportées par le Municipal son chef de service ainsi que son adjoint en charge du dossier, est arrivée à la conclusion que les mauvaises conditions météorologiques, l'obligation de changer les collecteurs dont certains plus profonds que prévus, du caractère exceptionnel d'un dépassement de près de 20% (inclus les 10% d'imprévus du préavis initial) du budget prévu, et du fait que les travaux sont finis et payés depuis plus d'une année justifient l'octroi à la municipalité d'un crédit supplémentaire de CHF 70'954.65

Conclusion:

Au vu de ce rapport, la commission recommande au conseil communal, à l'unanimité des membres, d'accepter le préavis No 12/2017 "Collecteurs Secteurs Etavez" demande d'un crédit supplémentaire.

Fait au Mont sur Lausanne le 12 octobre 2017

Pour la commission ad hoc

La présidente/Rapporteuse: Ariane Annen Devaud



Les Membres: Prats Alvares Viviane

DE GREGORIO De Giorgio Ofélia



Richard David



Fresquet Jean-Charles



Blanc Christophe

Chabloz Alain

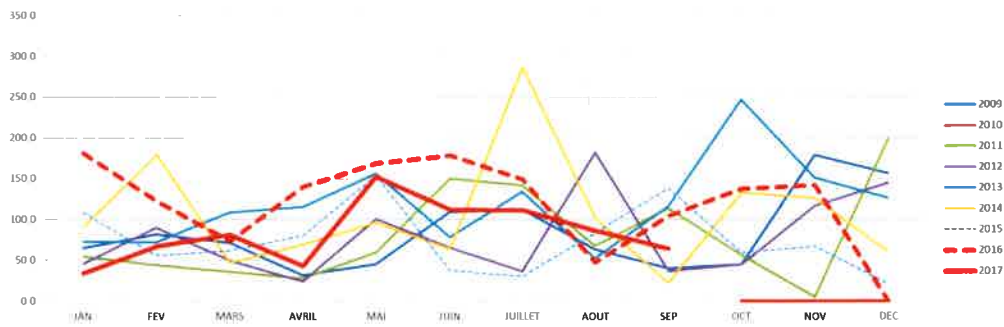


Mazouni Karim

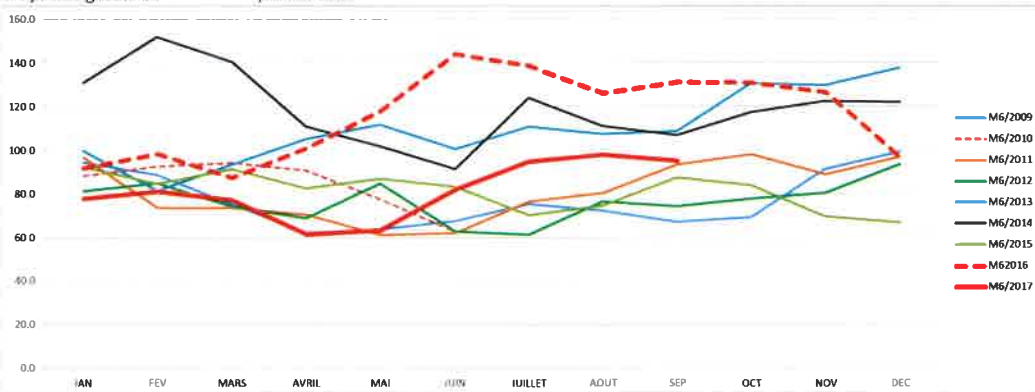


Pluviométrie mensuelle moyenne

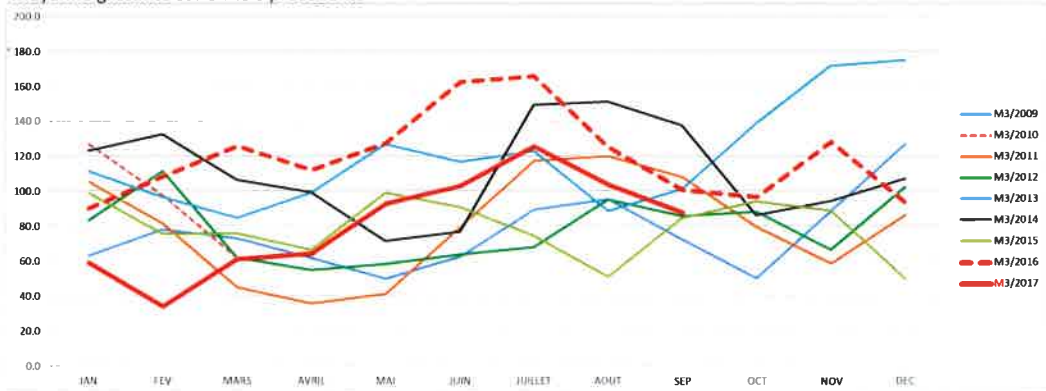
Valeurs mensuelles



Moyenne glissante sur 6 mois précédents



Moyenne glissante sur 3 mois précédents



Moyenne glissante sur 12 mois précédents

